

# Avis de convocation des actionnaires

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2019 à 10 heures



LAFARGEHOLCIM MAROC S.A - Société anonyme au capital de 702.937.200 dirhams  
Siège social : 6, route de Mekka - Quartier les Crêtes - Casablanca - Registre de Commerce Casablanca N° 40 779

Les actionnaires de la société LafargeHolcim Maroc, société anonyme, au capital social de 702.937.200 dirhams (la Société), dont le siège social est situé au 6, route de Mekka, Quartier les Crêtes, Casablanca, immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 40 779, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 9 mai 2019 à 10 heures au siège social de ladite Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018;
- Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018;
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi n° 17.95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 - Quitus au conseil d'administration et aux commissaires aux comptes;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018;
- Fixation du montant des jetons de présence alloués au conseil d'administration;
- Approbation des comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018;
- Approbation des conventions réglementées visées à l'article 56 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée;
- Ratification de la cooptation d'administrateurs;
- Questions diverses;
- Pouvoirs pour formalités.

Un actionnaire dans l'impossibilité d'assister personnellement à l'Assemblée Générale peut exercer son droit de vote en votant par procuration. A ce titre, il est rappelé que :

- Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint, un ascendant, descendant ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat. Il peut également se faire représenter par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières ;
- Pour toute procuration d'un actionnaire adressée à la Société sans indication de mandataire, le président de l'assemblée générale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés par le conseil d'administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions.

Des formulaires de vote par procuration sont à la disposition des actionnaires au siège social de la Société, ou sur demande ou encore, sur notre site internet [www.lafargeholcim.ma](http://www.lafargeholcim.ma), accompagnés du projet du texte des résolutions qui seront soumises au vote lors de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote par procuration doivent être retournés à la Société au plus tard trois jours avant la tenue de l'Assemblée Générale afin d'être pris en compte.

Pour les actionnaires au porteur, leurs titres ne sont pas inscrits en compte sur le registre des actionnaires de la Société mais dans des comptes tenus par un intermédiaire financier. Ces actionnaires ont le droit d'assister aux Assemblées Générales sur justification de leur identité dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et sur présentation le jour de l'assemblée, de l'attestation requise délivrée par l'établissement dépositaire de leurs actions.

Toute demande d'inscription d'autres projets de résolutions à l'ordre du jour, en application des dispositions des articles 117 et 121 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, devra être adressée au siège social de la Société par lettre recommandée contre accusé de réception dans un délai de 10 jours à compter de la publication de l'avis de convocation.

## Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 9 mai 2019 à 10 heures

### PROJET DE RÉSOLUTIONS

#### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport établi conformément à la loi par les commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les opérations, les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de **1 458 132 505,42** dirhams. Elle donne, en conséquence, aux membres du conseil d'administration, quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et aux commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs missions au titre du même exercice.

#### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuvant la proposition du conseil, décide de répartir les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018 comme suit :

	Dirhams
Bénéfice net de l'exercice 2018	<b>1 458 132 505,42</b>
Réserves facultatives	<b>252 088 248,64</b>
Total à affecter	<b>1 710 220 754,06</b>
Dividende ordinaire par action	<b>66</b>
66 DH x 23 319 589 actions	<b>1 539 092 874</b>
Solde des réserves facultatives après distribution	<b>171 127 880,06</b>

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe en conséquence le dividende ordinaire par action à 66 dirhams au titre de l'exercice 2018. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 10 juin 2019.

#### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, ayant pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés tels qu'ils sont présentés et faisant ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, un résultat net de l'ensemble consolidé de **1 584 031** milliers de dirhams.

#### QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuvant la proposition du conseil d'administration, décide de fixer à la somme de **520 000** dirhams, le montant brut alloué au conseil d'administration au titre des jetons de présence se rapportant à l'exercice 2018.

#### CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, déclare approuver les conclusions dudit rapport ainsi que les conventions qui y sont mentionnées.

#### SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Monsieur Pierre Deleplanque de ses fonctions d'administrateur intervenue le 2 juillet 2018.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la cooptation de Madame Géraldine Picaud, en qualité d'administrateur, décidée par le conseil d'administration qui s'est tenu en date du 2 juillet 2018, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

#### SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Monsieur Saâd Sebbar de ses fonctions d'administrateur intervenue le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la cooptation de Monsieur Miljan Gutovic, en qualité d'administrateur, décidée par le conseil d'administration qui s'est tenu en date du 25 septembre 2018, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

#### HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Monsieur Tarafa Marouane de ses fonctions d'administrateur intervenue à l'issue de la réunion du conseil d'administration en date du 19 mars 2019.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la cooptation de Monsieur Ali Fassi Fihri en qualité d'administrateur, décidée par le conseil d'administration qui s'est tenu en date du 19 mars 2019, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

#### NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou extraits du présent procès-verbal pour faire toutes déclarations et remplir toutes formalités nécessaires.



# Résultats au 31 décembre 2018

## Comptes Sociaux



ETAT DES SOLDES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2018		
TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)		
	Exercice	Exercice Précédent
+ Ventes de marchandises (en l'état)	1 721 084,73	372 710,13
- Achats revendus de marchandises	3 070 357,05	1 653 526,65
= MARGE BRUTE VENTES EN L'ETAT	(1 349 272,32)	(1 280 816,52)
+ PRODUCTION DE L'EXERCICE	7 580 977 870,71	8 008 087 898,16
Ventes de biens et services produits	7 615 057 519,70	7 999 006 273,63
Variation de stocks produits	(34 079 648,99)	9 081 624,53
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	3 275 619 550,51	3 507 627 456,53
Achats consommés de matières et fournitures	2 353 400 973,80	2 446 289 915,08
Autres charges externes	922 218 576,71	1 061 337 541,45
= VALEUR AJOUTEE	4 304 009 407,88	4 499 179 625,11
+ Subventions d'exploitation		
- Impôts et taxes	54 621 161,93	59 926 033,66
- Charges de personnel	597 402 121,87	590 457 327,09
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	3 651 985 764,08	3 848 796 264,36
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation	1 790 604,49	9 174 639,86
+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	81 077 833,85	80 633 211,00
+ Dotations d'exploitation	954 284 255,12	978 096 204,09
= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ou-)	2 776 988 738,32	2 942 158 631,41
+/- RESULTAT FINANCIER	(380 773 739,97)	(207 409 932,27)
= RESULTAT COURANT	2 396 214 998,35	2 734 748 699,14
+/- RESULTAT NON COURANT (+ou-)	(47 962 185,38)	(30 688 280,97)
- Impôts sur les résultats	890 120 307,55	916 849 326,00
= RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 458 132 505,42	1 787 211 092,17
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT		
	Exercice	Exercice Précédent
Résultat net de l'exercice	1 458 132 505,42	1 787 211 092,17
Bénéfice +	1 458 132 505,42	1 787 211 092,17
Perte -		
+ Dotations d'exploitation	895 232 649,88	888 456 104,03
+ Dotations financières	15 347 269,00	
+ Dotations non courantes	27 852 027,50	23 781 857,01
- Reprises d'exploitation	(6 815 131,60)	(1 111 390,00)
- Reprises financières		
- Reprises non courantes	(146 911 252,04)	(264 616 587,84)
- Produits des cessions d'immobilisations	(2 938 750,03)	(5 900 728,34)
+ Valeurs nettes d'amortiss. des immo. cédées	8 005 871,97	9 264 158,15
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	2 247 905 190,10	2 437 084 505,18
Distributions de bénéfices	1 539 092 874,50	3 602 876 501,00
AUTOFINANCEMENT	708 812 315,60	(1 165 791 995,82)

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DECEMBRE 2018				
I. SYNTHESE DES MASSES DU BILAN				
MASSES	EXERCICE		VARIATION A - B	
	N	N-1	EMPLOIS	RESSOURCES
1 Financement permanent	15 504 716 214,66	15 687 678 648,46	182 962 433,80	
2 Moins actif immobilisé	15 337 999 143,66	15 394 298 159,44		56 299 015,78
3 FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1 - 2) (A)	166 717 071,00	293 380 489,02	126 663 418,02	
4 Actif circulant	2 545 684 898,64	3 070 973 949,66		525 289 051,02
5 Moins passif circulant	1 656 909 953,95	1 894 689 746,97	237 779 793,02	
6 BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4 - 5) (B)	888 774 944,69	1 176 284 202,69		287 509 258,00
7 TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) A - B	(722 057 873,69)	(882 903 713,67)	160 845 839,98	
II. EMPLOIS ET RESSOURCES				
	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)	708 812 315,60	1 165 791 995,82		
Capacité d'autofinancement	2 247 905 190,10	2 437 084 505,18		
Distribution de bénéfices	1 539 092 874,50	3 602 876 501,00		
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)	17 526 643,80			15 743 299,76
Cessions d'immobilisations incorporelles				
Cessions d'immobilisations corporelles	2 938 750,03			5 900 728,34
Cessions d'immobilisations financières				
Récupérations sur créances immobilières	14 587 893,77			9 842 571,42
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)			3 500 000,00	
Augmentations de capital, apports				
Subventions d'investissement			3 500 000,00	
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				2 200 000 000,00
(nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	726 338 959,40	1 169 291 995,82	2 215 743 299,76	
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	847 823 417,42		424 472 080,56	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	281 240,00		3 619 435,86	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	844 182 976,03		420 852 644,70	
Acquisitions d'immobilisations financières				
Augmentation des créances immobilières	3 359 201,39			
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DETTES DE FINANCEMENT (G)				
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	5 178 960,00			
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	853 002 377,42		424 472 080,56	
VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)		287 509 258,00	780 759 365,43	
VARIATION DE LA TRESORERIE	160 845 839,98			158 780 142,05
TOTAL GENERAL	1 013 848 217,40	1 013 848 217,40	2 374 523 441,81	2 374 523 441,81

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES AU 31 DECEMBRE 2018										
NATURE	MONTANT BRUT			AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
	DEBUT EXERCICE	Acquisition	Product* par l'ense pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement			
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	170 555 087,60	5 178 960,00							175 734 048,04	
Frais préliminaires										
Charges à répartir sur plusieurs exercices	170 555 088,04	5 178 960,00							175 734 048,04	
Primes de remboursement des obligations										
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 915 015 357,97	281 240,00		1 230 139,52		130 000,00	1 947 178,80		7 914 449 558,69	
Immobilisation en recherche et développement										
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	50 100 981,31								50 100 981,31	
Fonds commercial	7 682 256 303,44								7 682 256 303,44	
Autres immobilisations incorporelles	182 658 073,22	281 240,00		1 230 139,52		130 000,00	1 947 178,80		182 092 273,94	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 043 608 180,44	844 182 976,03		232 189 161,67	3 376 187,00	23 213 942,47	231 472 122,39		16 861 918 064,68	
Terrains	965 476 955,01			1 687 100,00					967 164 055,01	
Constructions	2 669 234 344,62			76 125 822,67	142 100,00	1 324 085,11			2 743 893 982,18	
Installations techniques, matériel et outillage	11 643 402 341,93			149 987 628,07	1 659 800,00	21 889 857,36			11 769 840 312,64	
Matériel de transport	9 326 920,98				1 499 148,00				7 827 772,98	
Mobilier, matériel bureau et aménagements	102 626 370,48			3 848 227,04		75 139,00			106 399 458,52	
Autres immobilisations corporelles	33 116 799,80			540 383,89					33 657 183,69	
Immobilisations corporelles en cours	620 424 446,02	844 182 976,03					231 472 122,39		1 233 135 299,66	

# Résultats au 31 décembre 2018

## Comptes Sociaux



TABLEAU DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2018

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Reclassement d'amortissements 4	Cumul d'amortissement fin exercice 5=1+2+3+4
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	72 325 686,10	34 966 175,40			107 291 861,50
Frais préliminaires					
Charges à répartir sur plusieurs exercices	72 325 686,10	34 966 175,40			107 291 861,50
Primes de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	131 343 032,71	6 743 217,25	130 000,00		137 956 249,96
Immobilisation en recherche et développement					
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	50 100 981,31				50 100 981,31
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	81 242 051,40	6 743 217,25	130 000,00		87 855 268,65
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 092 654 785,75	829 649 864,67	18 583 158,08		9 903 721 492,88
Terrains	71 108 341,91	4 186 242,19			75 294 584,10
Constructions	1 197 464 276,46	122 237 961,23	293 103,17		1 319 409 134,52
Installations techniques, matériel et outillage	7 709 949 362,57	694 801 841,49	17 298 959,17		8 387 452 244,89
Matériel de transport	6 453 754,28	1 520 739,96	915 956,74		7 058 537,50
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	76 950 504,64	6 015 121,23	75 139,00		82 890 486,87
Autres immobilisations corporelles	30 728 546,43	887 958,57			31 616 505,00
Immobilisations corporelles en cours					

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION AU 31 DECEMBRE 2018

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat Net 8	
LAFARGE CALCINOR	CHAUX	150 000 000,00	50%	161 067 628,02	161 067 628,02	31/12/2018	167 100 720,00	8 102 252,24	19 000 000,00
LAFARGEHOLCIM MAROC	CIMENT	702 937 200,00	0,48%	185 117 358,00	185 117 358,00	31/12/2018	9 066 495 854,17	1 458 132 505,42	
ECOCIM	TRAITEMENT DECHETS	2 000 000,00	45%	900 000,00	900 000,00				En cours de liquidation
LAFARGE SAHARA	CIMENT	300 000,00	100%	299 900,00	299 900,00	31/12/2018	49 861 182,53	43 962 792,62	
LUBASA	CIMENT	1 000 000,00	100%	1 000 000,00	1 000 000,00	31/12/2018	(18 174 685,08)	(341 854,43)	
CIMENT BLANC DU MAROC	CIMENT	3 740 000,00	50%	2 550 000,00	2 550 000,00	31/12/2018	19 010 875,41	1 293 946,98	
ANDIRA	SOCIETE IMMOBILIERE	120 000,00	100%	4 693 013,75	4 693 013,75	31/12/2018	4 212 112,54	(64 057,50)	
CENTRALE MAROCAINE DE CONSTRUCTION	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	25 000 000,00	100%	25 000 000,00	25 000 000,00	31/12/2018	(2 656 007,51)	(30 618 533,73)	
SDGT	GRANULAT	5 000 000,00	50%	15 347 269,00		31/12/2018	(1 604 555,19)	(620 888,55)	
GEOCYCLE MAROC	COMBUSTIBLES ALTERNATIFS	40 000 000,00	100%	40 000 000,00	40 000 000,00	31/12/2018	35 739 896,88	(2 273 239,00)	
MATEEN IMMOBILIERE	PROMOTION IMMOBILIERE	4 000 000,00	33%	1 333 333,33		31/12/2018	(52 178 881,65)	(13 957 145,62)	
TOTAL				437 308 502,10	420 627 899,77		9 267 806 512,10	1 463 615 778,43	19 000 000,00

TABLEAU DES PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2018

NATURE	MONTANT		DOTATIONS		REPRISES			RECLASSEMENTS	MONTANT FIN EXERCICE
	DÉBUT EXERCICE	d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes		
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	2 626 411,84		15 347 269,00						17 973 680,84
2. Provisions réglementées	322 234 921,81			12 707 169,31			145 095 432,04		189 846 659,08
3. Provisions durables pour risques et charges	139 391 976,01	23 872 291,33		15 144 857,63	6 815 131,02		1 815 820,00		169 778 173,95
SOUS TOTAL (A)	464 253 309,66	23 872 291,33	15 347 269,00	27 852 026,94	6 815 131,02		146 911 252,04		377 598 513,87
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	373 709 410,93	56 567 027,67	5 097 773,77		36 018 790,00				399 355 422,37
5. Autres Provisions pour risques et charges	26 914 212,22	2 485 755,00	100 000 000,00			3 137 862,08	17 576 732,40		108 685 372,74
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	2 538 076,34								2 538 076,34
SOUS TOTAL (B)	403 161 699,49	59 052 782,67	105 097 773,77		36 018 790,00	3 137 862,08	17 576 732,40		510 578 871,45
TOTAL (A+B)	867 415 009,15	82 925 074,00	120 445 042,77	27 852 026,94	42 833 921,02	3 137 862,08	164 487 984,44		888 177 385,32

TABLEAU DES CREANCES AU 31 DECEMBRE 2018

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Org. Publ.	Montants sur les Entrep. liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	115 532 255,33	114 239 176,82		1 293 078,51				
Prêts Immobilisés	51 881 152,04	51 088 073,53		793 078,51				
Autres créances financières	63 651 103,29	63 651 103,29		500 000,00				
DE L'ACTIF CIRCULANT	2 329 441 996,38		1 937 179 539,56	392 262 456,82	8 290 253,21	169 114 479,16	442 753 284,31	112 021 168,00
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	22 914 136,35		22 914 136,35					
Clients et comptes rattachés	1 646 733 995,63		1 265 037 754,42	381 696 241,21	8 290 253,21		14 990 743,33	112 021 168,00
Personnel	10 073 762,49		10 073 762,49					
Etat	169 114 479,16		169 114 479,16			169 114 479,16		
Comptes d'associés	120 357 151,00		120 357 151,00				120 357 151,00	
Autres débiteurs	337 407 237,57		326 841 021,96	10 566 215,61			307 405 389,98	
Compte de régularisation - actif	22 841 234,18		22 841 234,18					

# Résultats au 31 décembre 2018

## Comptes Sociaux



TABLEAU DES DETTES AU 31 DECEMBRE 2018

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Org Publ	Montants sur les Entrep liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	6 200 000 000,00	6 200 000 000,00						
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement	6 200 000 000,00	6 200 000 000,00						
DU PASSIF CIRCULANT	1 546 452 622,23		1 546 452 622,23		155 345 386,51	287 786 053,26	139 170 863,96	73 260 307,30
Fournisseurs et comptes rattachés	815 546 923,75		815 546 923,75		155 345 386,51		109 861 549,42	73 260 307,30
Clients créditeurs	96 633 496,69		96 633 496,69					
Personnel	133 004 386,87		133 004 386,87					
Organismes sociaux	40 454 104,83		40 454 104,83			40 454 104,83		
Etat	247 331 948,43		247 331 948,43			247 331 948,43		
Comptes d'associés	27 039 967,15		27 039 967,15				27 039 967,15	
Autres créanciers	165 805 433,78		165 805 433,78				2 269 347,39	
Comptes de régularisation passif	20 636 360,73		20 636 360,73					

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU REÇUES AU 31 DECEMBRE 2018

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sureté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés Recues					
CLIENTS	78 225 000	Hypothèques	Terrains et locaux	Couverture créances clients	
PERSONNEL	149 359 660	Hypothèques	Locaux	Couverture des prêts	
SCI	121 137 008	Hypothèques	Terrains	Couverture créances	

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL AU 31 DECEMBRE 2018

ENGAGEMENTS DONNES	Exercice	Exercice Précédent
- Cautions	199 497 088	143 284 865
- Investissements	638 017 803	902 110 400
- Fournisseurs exploitation	1 304 817 096	1 217 082 499
TOTAL <sup>1</sup>	2 142 331 987	2 262 477 764

(1) Dont engagement à l'égard d'entreprises liées.

ENGAGEMENTS RECUS	Exercice	Exercice Précédent
- Cautions Fournisseurs d'immobilisation	79 242 097	55 077 196
- Cautions Clients	325 571 786	307 114 086
- Cautions Fournisseurs d'exploitation	6 169 229	
- Procuration option capital personnel		1 000 000
- Autres Débiteurs	2 192 479	2 192 479
TOTAL	413 175 591	365 383 761

# Résultats au 31 décembre 2018

## Comptes Consolidés



### Avantages au personnel - IAS 19

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies sont calculées, annuellement par des actuaires indépendants. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. Le groupe a adopté l'option proposée par l'amendement de l'IAS 19, avantages au personnel, pour constater au niveau des capitaux propres, les gains et pertes actuariels issus des changements des hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations.

### Impôts différés - IAS 12

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 « Impôts différés », les provisions pour impôts différés sont constituées selon la méthode du report variable et de la conception étendue sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales. Les impôts différés sont calculés par application de la législation fiscale en vigueur. Les actifs d'impôts différés ne sont constatés que si leur récupération est probable. La charge d'impôts courants et différés est comptabilisée au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

### Nouvelles normes entrées en vigueur

Entrée en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018

#### Instruments financiers - IFRS 9

IFRS 9 instruments financiers, remplace la plupart des dispositions existantes en IAS 39. La nouvelle norme est applicable de manière obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les dispositions de la norme sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers sont appliquées par le Groupe et n'ont pas d'incidence sur les comptes de 2018 et leurs comparatifs. L'analyse du risque crédit client est réalisée selon une procédure interne bien définie qui met en place des lignes directrices claires, des examens réguliers en matière de crédit et un suivi rigoureux des créances douteuses. Les créances clients sont mesurées au coût amorti. Le Groupe applique une approche simplifiée basée sur les pertes attendues à maturité. Il n'y a aucun impact matériel sur la dépréciation des comptes clients et des prêts à long terme lié à l'application de IFRS 9.

#### Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients - IFRS 15

IFRS 15, qui remplace IAS 11 Contrats de Construction, IAS 18 Revenu des activités ordinaires et leurs interprétations, est appliquée sur une base rétrospective au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Conformément à IFRS 15, l'ensemble des contrats de LafargeHolcim Maroc avec ses clients répond aux critères énoncés par la norme à savoir la substance commerciale des contrats, l'approbation des modalités du contrat clairement identifiées par les différentes parties (prix, produit et/ou prestation, conditions et modalités de paiement). Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison au moment du transfert du contrôle du bien ou service au client. IFRS 15 n'a pas d'impact matériel sur LafargeHolcim Maroc puisque plus de 99 % des ventes du Groupe concernent des livraisons de ciment, de granulat et de béton à un moment précis. Le seul impact concerne la présentation du chiffre d'affaires et du coût d'achat de marchandises des activités de négoce au niveau du compte de résultat comme indiqué dans la note ci-dessous.

Entrée en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019

#### Contrat de location - IFRS 16

Selon cette norme, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 toutes les locations doivent être comptabilisées au bilan du preneur, sous la forme d'un actif « droit d'utilisation » en contrepartie d'une dette financière. Le Groupe ne prévoit pas de retenir l'approche rétrospective. Par conséquent, l'impact cumulé de l'application de la norme IFRS 16 sera reconnu comme un ajustement du solde des réserves consolidées au 1<sup>er</sup> janvier 2019 sans retraitement de la période comparative.

Le Groupe prévoit d'utiliser les mesures de simplification prévues par la norme et de ne pas tenir compte des contrats de location dont le terme est inférieur à douze mois, ni ceux portant sur un actif de moins de cinquante mille Dirhams. Les travaux de recensement et de collecte des contrats de location ont été finalisés. Les contrats de location du groupe LafargeHolcim portent essentiellement sur des véhicules de transport et un nombre limité de dépôts et de terrains. L'application de la norme IFRS 16 dans les comptes du Groupe ne modifiera pas de manière significative le résultat net ainsi que l'actif et le passif. Par ailleurs, il y aura un impact sur la présentation du résultat d'exploitation et de résultat financier.

#### Incertitude relative aux traitements fiscaux - Impôt sur les sociétés - IFRIC 23

IFRIC 23 s'applique à toutes les situations où il existe une incertitude sur le traitement acceptable au regard de la législation fiscale en matière d'impôts sur le résultat, même en l'absence de contrôle ou de notification. L'application d'IFRIC 23 est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'étude d'impact de la mise en place de cette nouvelle interprétation est en cours de préparation par le groupe.

#### D - Changement de présentation

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, LafargeHolcim a appliqué IFRS 15 et a conclu qu'il serait plus approprié de refléter les activités de négoce comme principal plutôt que comme agent, impactant ainsi le chiffre d'affaires et le coût d'achat des marchandises. Ce changement de méthode comptable a été appliqué rétrospectivement et son effet sur la présentation des informations comparatives est repris dans le tableau suivant :

(En milliers de dirhams)	31/12/2017 Publié	Impact du changement de présentation	31/12/2017 Retraité
Chiffres d'affaires	8 083 489	93 418	8 176 907
Autres produits de l'activité			
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>8 083 489</b>	<b>93 418</b>	<b>8 176 907</b>
Achats	(2 471 138)	(93 418)	(2 564 556)
Autres charges externes	(1 105 543)		(1 105 543)
Frais du personnel	(633 586)		(633 586)
Impôts et taxes	(60 292)		(60 292)
Amortissements et provisions d'exploitation	(708 617)		(708 617)
Autres produits et charges d'exploitation	46 110		46 110
<b>Charges d'exploitation courantes</b>	<b>(4 933 066)</b>	<b>(93 418)</b>	<b>(5 026 484)</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>3 150 423</b>		<b>3 150 423</b>
<b>Autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>(164 194)</b>		<b>(164 194)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 986 229</b>		<b>2 986 229</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(225 999)</b>		<b>(225 999)</b>
Impôts sur les bénéfices	(918 293)		(918 293)
Impôts différés	78 163		78 163
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	7 275		7 275
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 927 375</b>		<b>1 927 375</b>

#### E - Communication financière

Le jeu complet des états financiers consolidés du Groupe LafargeHolcim Maroc au 31 Décembre 2018 établis conformément aux normes internationales sera mis à votre disposition sur le site Internet de Lafarge Holcim Maroc à l'adresse suivante : [www.lafargeholcim.ma](http://www.lafargeholcim.ma)

Ce jeu complet comprend outre l'état de la situation financière, le compte de résultat, l'état des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres, la note aux principes comptables détaillée ainsi que les notes annexes choisies conformément aux dispositions des normes IAS / IFRS.

Building a better working world  
37 Bd Abdellatif Benkaddour  
20150 Casablanca  
Maroc

288, Boulevard Zerkouni  
Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires de la Société  
**LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.**  
6, Route de la Mecque - Califormie  
Quartier les Crêtes  
20150 Casablanca

**RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 avril 2017, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LafargeHolcim Maroc S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 9 134 038 dont un bénéfice net de KMAD 1 458 133.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse, cités au deuxième paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LafargeHolcim Maroc S.A. au 31 décembre 2018 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

**Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 22 mars 2019

**Ernst & Young**  
37, Boulevard Abdellatif Benkaddour  
20150 Casablanca  
Maroc  
Tél: (+212) 21 25 79 00 - Fax: (+212) 21 25 02 28

**Bachir TAZI**  
Associé

**Deloitte Audit**  
288, Boulevard Zerkouni  
Casablanca  
Maroc  
Tél: (+212) 21 25 26 25 / 26 34 / 26 34 / 26 34  
Fax: (+212) 21 22 27 40 / 78

**Nadia LAADOULI**  
Associée

Building a better working world  
37 Bd Abdellatif Benkaddour  
20150 Casablanca  
Maroc

288, Boulevard Zerkouni  
Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires de la Société  
**LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.**  
6, Route de la Mecque - Califormie  
Quartier les Crêtes  
20150 Casablanca

**RESUME DU RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société LafargeHolcim Maroc S.A. et de ses filiales (Groupe LafargeHolcim Maroc), comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2018, le compte de résultat consolidé et l'état du résultat global consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidés et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des annexes aux comptes consolidés contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 9 816 millions dont un bénéfice net consolidé de MAD 1 584 millions.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble du groupe LafargeHolcim Maroc constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Casablanca, le 22 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

**Ernst & Young**  
37, Boulevard Abdellatif Benkaddour  
20150 Casablanca  
Maroc  
Tél: (+212) 21 25 79 00 - Fax: (+212) 21 25 02 28

**Bachir TAZI**  
Associé

**Deloitte Audit**  
288, Boulevard Zerkouni  
Casablanca  
Maroc  
Tél: (+212) 21 25 26 25 / 26 34 / 26 34 / 26 34  
Fax: (+212) 21 22 27 40 / 78

**Nadia LAADOULI**  
Associée